

Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Remise officielle d'un chèque au titre de la valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

VESOUL, le 28 janvier 2026

Contact Certificats d'Économie d'Énergie : Nathalie SIBILLE

Tél : 07.61.54.97.63

Mail : n.sibille@sied70.fr

Contact Maîtrise de l'énergie : Vincent RENAULT

Tél : 06.48.39.60.70

Mail : c.chapelle@sied70.fr

Contact Communication : Sandrine GUENET

Tél : 06.99.25.80.41

Mail : s.guenet@sied70.fr

Ce mercredi 28 janvier 2026 à 11h, Jean-Marc JAVAUX, Président du SIED 70, remet officiellement un chèque d'un montant de 51 989,35 € à Alain CHRÉTIEN, Maire de Vesoul et Président de l'Agglomération, correspondant à la **valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)** générées par la réhabilitation énergétique de l'ex-DMD, aujourd'hui Maison des Services de l'Agglomération.

La rénovation thermique d'un bâtiment tertiaire

Le chantier, situé **9, rue des Casernes à Vesoul**, a porté sur la réhabilitation complète du bâtiment. La participation du SIED 70 a porté sur le bouquet de travaux suivant :

- **Isolation des murs par l'intérieur (laine minérale) et isolation des combles par soufflage ;**
- **Ventilation double flux via une Centrale de Traitement de l'Air ;**
- **Système de chauffage par pompe à chaleur eau/eau (géothermie) et régulation associée.**

Le montant des lots concernés par la valorisation des CEE s'élève à **1 062 000 € HT**.

Un calendrier maîtrisé

- **Signature du marché de travaux : 09/04/2021**
- **Convention de valorisation CEE SIED 70 – CAV : juillet 2022**
- **Fin de chantier : début 2023**
- **Contrôle CEE : août 2023**
- **Valorisation CEE (SDEY puis SIED 70) : fin 2023**
- **Contrat de vente des CEE : fin 2024 (encaissement juin 2025)**
- **Rétrocession à la collectivité : décembre 2025**

Les entreprises mandatée(s) :

- **Qualiconsult** : Contrôleur des CEE
- **Act commodities** : Acheteur des CEE
- **Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne (SDEY)** : Co-valorisation des CEE
- **SIED 70** : Valorisation des CEE

Le SIED 70 a pris en charge **l'ensemble des dépenses** liées à la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie, incluant la prestation de contrôle, avant d'en rétrocéder les gains à la collectivité bénéficiaire. Le chèque de 51 989,35 €, remis à l'Agglomération de Vesoul, constitue l'aboutissement de ce processus. Au total, **6 249 350 kWh cumac ont été valorisés**. La période entre la valorisation et la rétrocession des CEE, supérieure à deux ans, est importante. D'une part, le SIED 70 attend le moment propice, le plus favorable, pour procéder à la vente. D'autre part, la vente des CEE avec le mandataire prend un temps important en raison de démarches administratives nécessaires à la finalisation du paiement des CEE.

Le SIED 70 optimise les CEE pour soutenir la transition énergétique locale

Depuis 2014, le SIED 70 constitue et valorise directement les dossiers de Certificats d'Économie d'Énergie pour les collectivités du département, en mutualisant la vente des certificats afin d'en optimiser la valeur et de rétrocéder le produit aux bénéficiaires publics du territoire.

En 2025, le SIED 70 a valorisé **14 881 133 kWh cumac**, dont **12 760 733 kWh cumac** issus d'opérations de maîtrise de l'énergie (isolation, chauffage, etc.) et **2 120 400 kWh cumac** liés aux travaux d'éclairage public (changement des luminaires, installation d'horloges ou systèmes de réglage...). Le SIED 70 a également valorisé **15 128 695 kWh cumac** pour le compte des syndicats d'énergie de Bourgogne-Franche-Comté. Le montant des recettes liées à la vente de CEE en 2025 est de **131 771 €** dont **56 740 € sont rétrocédés aux collectivités** (Vente de 9 852 176 kWh cumac au prix de 0,008300 € / kWh et Vente de 5 555 358 kWh cumac au prix de 0,00900 € / kWh).

Depuis 2014, le SIED 70 a valorisé, à l'échelle du département et pour les collectivités qui sollicitent le syndicat, **1 275 781 754 kWh cumac**, représentant un montant total de **6 millions d'euros**.

À propos du SIED 70

Le SIED 70, c'est 30 années d'expertises dans le domaine de l'électrification et de l'éclairage public sur le territoire de la Haute-Saône. Mais aussi : un service Energies Renouvelables, avec la construction et l'exploitation de chaufferies biomasse collectives, un service de conseils en Energie Partagés, la valorisation de vos certificats d'économies d'énergie, ainsi que le déploiement de bornes de recharges, pour véhicules électriques.